

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mardi, 7 avril 2026
18h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Six (6) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Daniel Blanchard	Directeur des Services communautaires
	Marc-André Breau	Gestionnaire du développement économique et de l'innovation
Est absent :	Jean-Paul Loyer	Directeur général

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseiller Pierre Morais déclare un conflit d'intérêts pour le point 5 « Protocole d'entente pour les Jeux de l'Acadie ».

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Protocole d'entente pour les Jeux de l'Acadie.
6. Entente pour la présentation d'un spectacle.
7. Vente d'un terrain municipal – Six Roads.
8. Demande de financement par débenture.
9. Levée de la réunion.

Résolution 2026-082

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES JEUX DE L'ACADIE

Le conseiller Pierre Morais ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil municipal pour la durée du débat et du vote.

Résolution 2026-083

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Joanne Doiron

QUE le maire et le greffier municipal soient autorisés à signer le protocole d'entente pour la 46^e Finale des Jeux de l'Acadie 2027 qui auront lieu dans la Municipalité régionale de Tracadie.

ADOPTÉE

Le conseiller Pierre Morais reprend son siège.

6. ENTENTE POUR LA PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE

Résolution 2026-084

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE le maire et le greffier municipal soient autorisés à signer le contrat de diffusion de spectacle entre la Municipalité régionale de Tracadie (ci-après appelé le Diffuseur) et Salebarbes Inc (9394-8875 Québec Inc) (ci-après appelé le Producteur) pour la présentation d'un spectacle pour le 15 août 2026.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE la municipalité s'engage à verser un montant fixe tel que mentionné à l'article 2.1 dans le contrat comme cachet au Producteur en rémunération de ses services pour la présentation dudit spectacle.

ADOPTÉE

7. VENTE D'UN TERRAIN MUNICIPAL – SIX ROADS

Résolution 2026-085

Proposé par Thérèse Brideau

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE suite à la recommandation de l'administration municipale, le conseil municipal accepte l'offre d'achat d'un montant de 130 000 \$ pour la vente de la propriété municipale située au 10688, Route 11 à Six Roads.

ADOPTÉE

8. DEMANDE DE FINANCEMENT PAR DÉBENTURE

Résolution 2026-086

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Chantal Mazerolle

QU'il soit résolu que le greffier, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick des débentures de la Municipalité régionale de Tracadie d'un montant de 2 584 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la Municipalité régionale de Tracadie convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts desdites débentures.

ADOPTÉE

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 18h39 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal